

# **INFORMATIONS CONCERNANT UNE NOUVELLE RÈGLE D'UTILISATION DU TERRAIN DE MONSIEUR ROBERGE ET TRAVAUX NÉCESSAIRES**

Bonjour chers membres,

26-avril 2024

En avril 2024 nous avons débuté des travaux au terrain d'entraînement de Saint-Jean-de-Matha.

C'est notre président Georges qui s'est chargé d'ancrer au sol, le plancher des chapiteaux et le pont des WC, pour éviter les déplacements de ces deux items en bois, qui surviennent lors de l'inondation printanière de la rivière Berthier. De plus notre président a aussi entrepris d'agrandir la volière no.2 qui sera utilisée pour les colins de l'ACAL pour la saison 2024.

**D'autre part monsieur Roberge nous a informés qu'il défend aux membres du CEF et de l'ACAL d'utiliser son terrain en dehors des dates officielles d'ouverture.**

## **LISTE DES TRAVAUX à COMPLÉTER AVANT ET POUR LA JOURNÉE D'OUVERTURE DU 11 mai 2024**

- 1- Nettoyer le terrain (ramasser les vidanges et mégots)
- 2- Construire le ponceau no.2 pour les WC
- 3- Réparer et replacer le ponceau près de la volière no.1
- 4- CEF : visser la tôle du toit de la volière no.1
- 5- ACAL : visser la tôle du toit de la volière no.3
- 6- Installer les toiles des chapiteaux

**INFORMATIONS CONCERNANT UNE NOUVELLE  
RÈGLE D'UTILISATION DU TERRAIN DE  
MONSIEUR ROBERGE ET TRAVAUX  
NÉCESSAIRES**

- 7- S'entendre avec monsieur Roberge pour faire épandre du gravier dans les entrées et les stationnements du terrain.
- 8- Compléter l'allonge de la volière no.2
- 9- nettoyer la volière no.3.
- 10- Décontaminer volières, abreuvoirs et mangeoires.